

Le repas des cheveux argentés (65 ans et +)

Dans le contexte actuel d'incertitude face à la propagation du Coronavirus COVID-19 et pour ne prendre aucun risque avec la santé de chacun, le Conseil Municipal a décidé de reporter, au printemps 2021, en fonction de l'évolution de l'épidémie, le repas des Aînés de la Commune qui était prévu initialement en novembre 2020.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la nouvelle date dès que possible.

Projet d'éducation canine

La commune a été sollicitée par une jeune entrepreneuse, Laura MONNIER, qui exerce le métier d'éducatrice canine. Habitante à Choqueuse, elle recherche un terrain lui permettant de disposer de suffisamment d'espaces pour accueillir les chiens et leurs maîtres.

Aussi, à compter du 1^{er} août 2020, le terrain situé derrière les modulaires de l'école lui sera mis à disposition, pendant une période d'essai de 3 mois. Si, à l'issue de cette période, l'expérience est concluante, la mise à disposition pourra être prolongée.

Si vous êtes intéressé(s) par cette activité, les cours auront lieu les 1^{er} et 3^{ème} dimanche de chaque mois. Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec Mme MONNIER au 06 73 26 80 65 ou à l'adresse mail suivante : l-monnier@live.fr.

Masques

Des masques de l'opération « Masques solidaires » sont toujours disponibles.

Ces derniers sont à retirer à la mairie lors des permanences (deux par foyer et un par collégien) dans la limite des stocks disponibles.

Ramassage des enfants vers les piscines de la CCPV

Comme tous les ans, la CCPV met à disposition un service de car pour transporter les enfants vers la piscine de Grandvilliers ou de Formerie tous les jeudis du mois d'août. Les horaires de cars sont disponibles sur le site de la commune.

Petit moment détente

C	O	M	M	U	N	E	H	X	U	A	E	M	A	H	F
O	A	L	E	X	I	S	M	A	I	L	L	E	T	R	R
N	E	I	T	E	R	H	C	S	U	L	O	R	A	C	E
S	A	I	N	T	R	E	M	Y	R	U	E	S	E	A	T
G	R	E	M	E	V	I	L	L	E	R	S	T	I	S	O
R	I	O	N	A	M	N	E	U	V	E	N	S	D	E	Y
C	O	R	D	O	N	N	I	E	R	S	I	N	R	D	N
P	E	L	L	E	T	I	E	R	E	T	M	I	A	L	O
C	L	O	S	B	R	E	A	N	T	O	E	D	C	U	B
M	A	R	S	E	I	L	L	E	N	G	H	O	I	C	R
E	R	E	I	L	L	I	G	R	A	A	C	G	P	S	U
C	H	O	Q	U	E	U	S	E	I	B	O	U	R	G	O
A	C	R	O	I	X	S	E	E	L	L	A	V	E	D	B



Agot*	Devallée*
Alexis Maillet*	Frétoy
Argillière*	Godins*
Bourbon*	Grémévillers
Bourg	Hameaux
Carolus Chrétien*	Manoir*
Chemins	Marseille*
Choqueuse	Neuve*
Clos Breant*	Pelletier*
Cordonniers*	Picardie*
Commune	Rues
Croix*	Saint Rémy*
Cul de sac*	

* Nom des rues et chemins desservant les habitations de la commune

Je suis une fleur et le nom d'une place de la commune ?

Place des -----

Réponse dans le prochain flash infos

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site internet www.gremevillers.fr en cours d'actualisation

Directeur de publication : Le Maire de Grémévillers
Conception : Les membres de la commission communication

IPNS



FLASH INFOS n° 2 - Juillet 2020

Lors de sa réunion du 21 juillet 2020, le conseil municipal a voté le Budget 2020. Bien que cette année soit particulière avec la crise sanitaire et les conséquences qui en ont découlées, nous avons à cœur de commencer à travailler pour le bien-être de la commune et de ses habitants et de planifier dès maintenant quelques opérations, sans augmentation d'impôts comme nous nous y étions engagés.

Aussi, vous trouverez dans ce flash infos les grandes lignes du budget et quelques focus sur des sujets d'actualité.

La vie du village

Mairie
6 rue St Rémy
60380 Grémévillers
☎ : 03 44 82 41 34
📠 : 03 44 82 60 80

Permanence du secrétariat :
Mardi de 17h à 19h
Vendredi 11h à 12h
et de 17h à 19h

Permanence de la bibliothèque :
La demande de livres doit être faite par téléphone

INFORMATIONS IMPORTANTES

La permanence du mardi matin est désormais décalée au vendredi matin.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 3 au 31 août prochains (réouverture aux horaires habituels à partir du 1^{er} septembre 2020).

Les permanences sont tenues par :

Le mardi, Fabrice LUGINBÜHL, le vendredi matin, Christian LEULLIER, le vendredi après-midi, Olivier ANCELIN.
Le maire et les adjoints se tiennent à votre entière disposition lors des permanences pour évoquer toute question ou situation problématique que vous pourriez rencontrer.

Accueil d'un jeune - Pass permis citoyen

En 2015, le Conseil départemental de l'Oise a mis en place un nouveau dispositif, le Pass Permis citoyen. Le principe pour les jeunes qui souhaitent obtenir leur permis, 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association en contrepartie d'une aide forfaitaire de 600 euros.

Aussi, c'est dans le cadre de ce dispositif que la commune a accueilli, du 15 au 26 juin derniers, Sindy Ovion. Pendant ces deux semaines, elle a pu réaliser divers travaux enrichissants : peinture des lettres du monument aux morts, du Christ au niveau du cimetière et de la porte de l'église, désherbage, aide à la cantine, ...

« Cela a été vraiment une bonne expérience pour moi » nous confie Sindy.

Nous remercions Stéphane pour son accueil et son partage d'expérience et souhaitons bonne chance à Sindy pour l'obtention de son permis de conduire.

Si vous avez entre 18 et 19 ans et que le Pass permis citoyen vous intéresse, n'hésitez pas à demander des renseignements à la mairie.

SIRS (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire)

Le 11 juillet dernier, le bureau du SIRS a été renouvelé.

Ainsi ont été élus : Olivier ANCELIN, président ; Gilles NOTTEBOOM, vice-président et Hubert TRANCART, secrétaire. Les autres membres délégués des communes sont : Vanessa PATRELLE pour OMECOURT, Fabrice LUGINBÜHL pour GREMEVILLERS et Véronique VANLAEYS pour MORVILLERS.

Compte administratif 2019

Le compte administratif et le compte de gestion 2019 ont été votés lors de la réunion du conseil municipal le 21 juillet dernier. Il s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement :	291 910.22 €
Reprise de l'excédent :	43 052.68 €
Recettes de Fonctionnement :	303 384.45 €
Recettes globales de Fonctionnement :	352 437.13 €

Soit un résultat de clôture de Fonctionnement excédentaire : 60 526.91 €

Investissement :

Reprise du déficit :	51 293.05 €
Dépenses d'Investissement :	82 766.91 €
Dépenses globales d'Investissement :	134 059.96 €
Recettes d'Investissement :	111 124.88 €

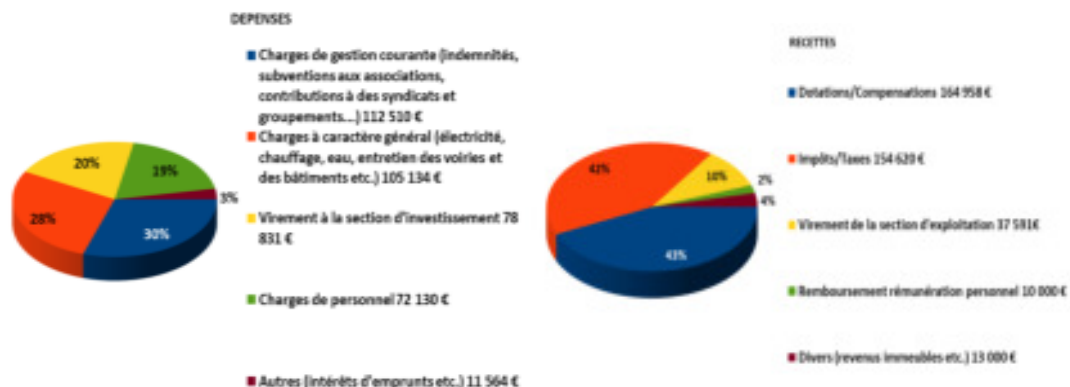
Soit un besoin de financement de 22 935.08 €

Budget Primitif 2020

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Il est divisé en deux parties une section de fonctionnement et une section d'investissement.

SECTION FONCTIONNEMENT :

Dépenses de Fonctionnement :	380 169.00 €
Résultat d'exploitation reporté :	37 591.00 €
Recettes de Fonctionnement :	342 576.00 €
Recettes total de Fonctionnement :	380 169.00 €

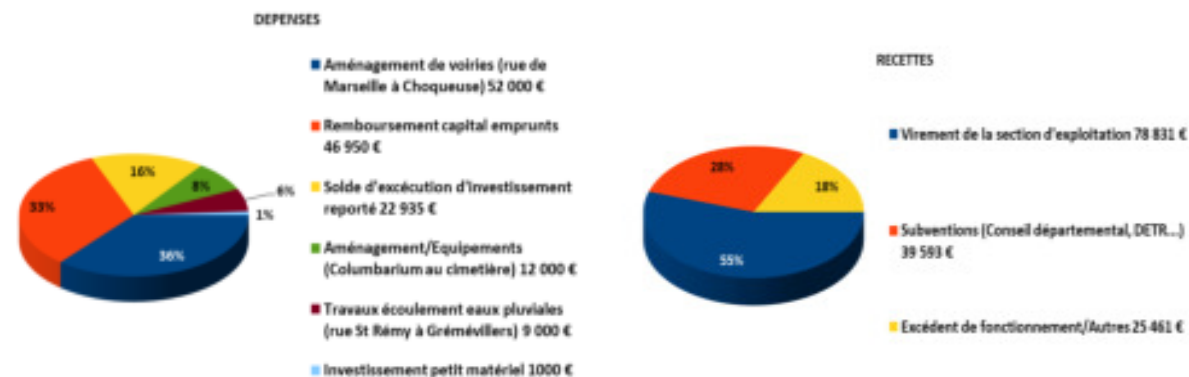


La dépense la plus importante dans les charges de gestion courante correspond au versement de la part communale au Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire (SIRS) pour un montant de 80 000 €. Elle abonde le budget du SIRS.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Solde d'exécution reporté	22 935.00 €
Dépenses de l'investissement	120 950.00 €
Dépenses total d'Investissement :	143 885.00 €

Recettes de l'investissement : 143 885.00 €



Les travaux de voirie

Comme indiqué dans le Flash Infos n°1, les travaux de réparations et de gravillonnage ont été réalisés sur une partie de la rue du Manoir, une partie de la rue Pelletier et la place du cimetière.

Suite au vote du Budget 2020, divers travaux vont pouvoir être mis en œuvre d'ici la fin de l'année :

- l'aménagement de la voirie rue de Marseille à Choqueuse,
- l'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales rue St Rémy à Grémévillers,
- la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement de ces dossiers et de la réalisation des travaux.